



MAIRIE  
AUFFREVILLE-BRASSEUIL  
78930 - ☎ 01.34.77.11.68

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
en date du 19 septembre 2018**

L'an deux mil dix-huit,  
Le dix-neuf septembre, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Serge Ancelot, Maire.

**Étaient présents** : Mrs Jean, Bellali, Legrand, Mathieu, Resende Marquès, Torchet, Pratico, Goujon, Mmes Deseine, Tcherkès et Guigard

**Absents excusés** : Mme N. Cousin (pouvoir à Mr Ancelot)

**Secrétaire de séance** : Mr C. Mathieu

☆☆☆☆☆

**Le Conseil Municipal,  
à l'unanimité :**

- ⇒ **DÉCIDE** de retenir le cabinet d'architecture **LACHARME et Associés** pour la mission de maîtrise d'œuvre (7 130,00 € HT) et l'entreprise **LMTP BRIAND** pour la construction du local technique de stockage (50 593,76 € HT). Les crédits nécessaires figurent à l'article 2313 du budget primitif et **AUTORISE** le Maire à passer, exécuter et régler les marchés subséquents.
- ⇒ **APPROUVE** les termes de la convention d'accueil privilégié à l'ASLH « les Juliennes » de Guerville et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.
- ⇒ **APPROUVE** le rapport 2017 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté Urbaine **Grand Paris Seine et Oise** en date du 26 juin 2018.
- ⇒ **DECIDE** de procéder au vote de virements de crédits suivants sur le budget primitif 2018 :

**DEPENSES FONCTIONNEMENT**

Chap	Art.	Objet	Montant
11	611	Contrat de prestations de services	10 000,00
11	615221	Bâtiments publics	10 000,00
11	61558	Autres bâtiments	10 000,00
11	6156	Maintenance	10 000,00
11	60612	Electricité	10 000,00
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	974,00
		<b>Total</b>	<b>50 974,00</b>

## RECETTES FONCTIONNEMENT

Chap	Art.	Objet	Montant
70	70876	Par le GFP de rattachement	324,00
74	74121	Dotation de solidarité rurale	2 822,00
74	7482	Compensation pour perte taxe additionnelle aux dts	46 680,00
74	74834	Etat – compensation au titre des exonérations taxes foncières	132,00
77	773	Mandats annulés sur exercice antérieur	1 016,00
Total			<b>50 974,00</b>

## DEPENSES INVESTISSEMENT

Chap.	Art.	Op	Objet	Montant
21	2188	ONA	Autres immobilisations corporelles	2 727,00
Total				<b>2 727,00</b>

## RECETTES INVESTISSEMENT

Chap.	Art.	Op	Objet	Montant
10	10226	OPFI	Taxe d'aménagement	2 727,00
Total				<b>2 727,00</b>

⇒ **DEMANDE** l'inscription des chemins désignés ci-après au Plan Départemental des Itinéraires des Promenade et de Randonnée pédestre des Yvelines :

- Chemin rural dit du moulin
- CR n°5 d'Auffreville à Mantes la Ville (Passerelle sur RD983)
- Chemin de Vert à Mantes la Ville
- Chemin des Orgemons

### Le Conseil Municipal est informé :

- ⇒ Qu'un devis a été demandé pour la réfection des sanitaires de l'aire de jeux de la galopette,
- ⇒ Que les premiers foyers raccordés à la fibre le seront à compter du 18 octobre 2018,
- ⇒ Que l'Agence Française pour la biodiversité a procédé à des contrôles pour vérifier l'absence d'utilisation des produits phytosanitaires par la collectivité,
- ⇒ Du vandalisme qui s'est déroulé rue du Village dans la nuit du 15 au 16 septembre 2018,
- ⇒ Qu'une réunion publique aura lieu courant novembre à l'espace socio-culturel pour informer du dispositif « participation citoyenne » (date à fixer).